



# Construire ensemble !

**Direction, ARS et Ministère poursuivent un objectif : le virage ambulatoire dans le cadre des restrictions économiques. Mais nous le savons, pour soigner, nous avons besoin de l'hôpital et des hospitaliers. C'est donc à nous, agents, de défendre un service public de santé de qualité avec des moyens humains et budgétaires suffisants.**

Mardi 22 janvier une vingtaine de collègues mandatés par leur service se sont réunis dans le hall de la Balnéothérapie avec le syndicat CGT.

**Nous avons unanimement dénoncé :**

- La lenteur des recrutements et le sous effectif dans les services. Tous les postes vacants ne sont pas publiés sur internet. Des conditions d'embauche (logement, crèche...) n'étant pas honorées des candidats se désistent.
- Le non remplacement des congés maternités, bonifiés, longue maladie ... alors que les équipes sont déjà à flux tendu.
- La mobilité forcée, les glissements de taches l'augmentation des missions, qui détériorent les missions premières des hospitaliers.
- Les vacataires et heures supplémentaires sont imposés en lieu et place de recrutements pérennes.
- Les plannings (modifications, poses de CA, de RTT, de RH ...) ne sont plus gérés en bonne intelligence par les équipes mais sont imposés au détriment de nos vies personnelles.
- Les nouvelles directives (messagerie, résultat labo, dossier de soin...) ne sont pas anticipées et impactent fortement le travail et les soins.
- Les fermetures de lits, désorganisations de service (SSR, Psy...) dégradent les soins et engendrent de l'épuisement professionnel.

**Tout cela met en danger les patients et les agents.**

**Nous décidons d'établir une plate-forme revendicative unitaire à tous les services que nous vous invitons à enrichir. Ces revendications sont portées à la connaissance de la Direction et nous vous rendrons compte des réponses celle-ci.**

**Nous appelons les collègues à discuter dans les services des moyens d'actions à mener et à se réunir jeudi 14 février en Assemblée Générale des délégués de services pour collectivement décider des actions et des modalités : (grève, autres, ...)**

**Assemblée Générale**  
**jeudi 14 février**  
**hall de la balnéothérapie**  
**13h30 – 14h30**

# Revendications du personnel mandaté par les services des HSM.

Voici un début de plateforme revendicative unitaire élaborée par les collègues présents à l'assemblée du 22 janvier. Nous vous invitons à vous en saisir pour l'enrichir et l'adapter à vos services respectifs.

## Revendications générales :

Remplacement des congés maternités, longue maladie, bonifié...  
Remplacement des postes vacants,  
Possibilité de modifier les CA en cours d'année à l'initiative des agents,  
Maintien des RTT librement posés conformément au guide de gestion du temps de travail,  
Pas de mobilité contrainte par généralisation des remplacements en dehors de son unité,  
Publication de l'ensemble des postes vacants sur les sites dédiés au recrutement.  
... ..

## SSR Enfants :

En prévision du dossier patient informatisé, nécessité de poste informatique suffisant,  
Remplacement du poste de secrétaire vacant à l'INR-C,  
Remplacement des 3 postes vacants de kiné à temps plein sur l'INR-B,  
... ..

## Médecine :

### SSR adulte/gériatrie

Embauche d'1 orthophoniste, d'1 secrétaire, d'1 neuropsychologue, de 4 agents de service hospitaliers, d'1IDE.  
... ..

### URNV :

Arrêt des remplacements de dernières minutes dû aux postes vacants en SSRN,  
... ..

## Psychiatrie adulte Pôle 12<sup>e</sup> :

### HDJ :

Anticiper le départ à la retraite sur un poste d'éducateur,  
1 poste d'ergothérapeute pour le remplacement d'un congé maternité ,  
... ..

## Accueil sécurité :

Prioriser leurs missions principales de sécurité et ne pas leur demander d'autres missions comme le transport du sang alors qu'ils sont seuls sur les 2 sites.

**A vous d'enrichir  
cette plateforme  
revendicative et à  
faire connaître vos  
revendications et  
propositions  
d'actions, lors de  
l'AG du jeudi 14  
février hall de la  
balnéothérapie de  
13h30 à 14h30.**



**Ensemble,  
la riposte**

**Téléphone : 01.43.96.60.57**

**Email : [syndicat@cgthsm.fr](mailto:syndicat@cgthsm.fr)**

**Web : <http://cgthsm.blogspot.fr/>**